

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 15 FEVRIER 2024

Délibération n°2024.02.05

Désignations des représentants de GrandAngoulême dans les structures externes (SMAC, SMAPE, SyBRA)

LE QUINZE FEVRIER DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 9 février 2024

Secrétaire de Séance: Sophie FORT

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **61**

Nombre de pouvoirs: 12

Nombre d'excusés: 2

Membres présents : Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Frédéric CROS, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Anthony DOUET, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD-CALMELS, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Mireille RIOU, Thierry ROUGIER, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Marcel VIGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA,

Ont donné pouvoir : Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Jean-Claude COURARI à Jean REVEREAULT, Fadilla DAHMANI à François NEBOUT, Valérie DUBOIS à Véronique ARLOT, Jean-Luc FOUCHIER à Isabelle MOUFFLET, Fabienne GODICHAUD à Thierry MOTEAU, Sandrine JOUINEAU à Sophie FORT, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Gérard LEFEVRE, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY, Martine RIGONDEAUD à Hassane ZIAT, Yannick PERONNET à Annie MARC,

Excusé(s): Chantal DOYEN-MORANGE, Corinne MEYER,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240215-2024_02_005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2024

Affichage : 23/02/2024

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 FEVRIER 2024

**DELIBERATION
N°2024.02.05**

Rapporteur : Monsieur le Président

DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME DANS LES STRUCTURES EXTERNES (SMAC, SMAPE, SYBRA)

Par délibérations n°2020.07.140, n°2020.07.142 et n°2020.07.144 du 16 juillet 2020, Madame Catherine MARCHESSON a été élue en qualité de suppléante pour représenter GrandAngoulême dans les syndicats mixtes suivants :

- **SMAC** (Syndicat Mixte des Aéroports de Charente),
- **SMAPE** (Syndicat Mixte pour l'Aménagement, l'Entretien et la gestion du Plan d'Eau),
- **SyBRA** (Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois).

Suite à sa démission de ses fonctions de conseillère municipale à la commune de Gond-Pontouvre, il convient d'élire de nouveaux représentants de GrandAngoulême pour procéder à son remplacement.

Pour les désignations dans ces 3 syndicats mixtes, le code général des collectivités territoriales (article L5711-1 pour les syndicats mixtes fermés et article L5721-2 pour les syndicats mixtes ouverts) précise que « le choix de l'organe délibérant, peut porter sur l'un des membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre de la communauté ».

De plus, les délégués sont élus par l'organe délibérant de l'EPCI au scrutin secret à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour.

Je vous propose :

D'ELIRE les représentants de GrandAngoulême dans les structures suivantes :

- **SMAC** (Syndicat Mixte des Aéroports de Charente)

Monsieur le Président propose la candidature de Bertrand MAGNANON (commune de Gond Pontouvre).

En l'absence d'autres candidatures, **Bertrand MAGNANON** est désigné représentant suppléant de GrandAngoulême au SMAC.

- **SMAPE** (Syndicat Mixte pour l'Aménagement, l'Entretien et la gestion du Plan d'Eau)

Monsieur le Président propose la candidature de Patrick ROUX (commune de Saint-Yrieix sur Charente).

En l'absence d'autres candidatures, **Patrick ROUX** est désigné représentant suppléant au SMAPE.

- **SYBRA** (Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois)

Monsieur le Président propose la candidature de Jérôme GRIMAL (commune de Soyaux).

En l'absence d'autres candidatures, **Jérôme GRIMAL** est désigné représentant suppléant au SYBRA.